



PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

36^{ème} réunion du Groupe de travail 1 du LDAC Stocks de grands migrateurs (thonidés et espèces apparentées) et leurs ORGP

Mardi 14 octobre 2025 - 10h00-13h00

Lieu : NH Brussels Carrefour de l'Europe, Bruxelles

Présidente : Anne-France Mattlet / Vice-Président : Ignacio Fresco

1. Bienvenue de la Présidente.

La Présidente du GT1, Mme. Anne-France Mattlet, souhaite la bienvenue à la réunion aux participants du Groupe de travail 1 et remercie les membres et observateurs inscrits, ainsi que les représentants de la Commission européenne, les États membres et les organisations scientifiques pour leur présence.

L'ordre du jour et le procès-verbal de la précédente réunion du GT1 sont adoptés sans modifications. La Présidente invite les membres à prendre une part active aux débats et insiste sur l'importance du travail du GT1 lors de la préparation des avis du LDAC en ce qui concerne les Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) thonnières.

2. Passage en revue de l'état des stocks et tendances de captures de thons tropicaux dans les ORGP.

Le Dr. Gorka Merino (AZTI) présente une vue d'ensemble de l'état actuel des stocks de thons tropicaux, basée sur les récentes évaluations scientifiques réalisées par les ORGP et sur les rapports résumés de l'ISSF.

Points clés soulignés :

- La plupart des stocks de thons tropicaux restent en général en bon état et se trouvent dans le quadrant vert de la matrice de Kobe (c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en surpêche ni soumis à surexploitation).
- Le thon obèse (BET) dans l'océan Indien reste le seul stock objet d'inquiétude mais il se maintient proche des niveaux de MSY.



- Ces dernières années, un haut niveau de captures a été observé dans divers océans, tandis que les indices d'abondance n'ont pas affiché de déclin significatifs.
- Le changement climatique et le réchauffement des océans sont analysés car ils pourraient bien être des moteurs potentiels des modifications observées en termes de productivité et distribution des thonidés.

Le Dr. Merino fait également référence aux processus d'évaluation de la stratégie de gestion (MSE pour les sigles en anglais) qui visent à établir des systèmes de gestion plus stables et prévisibles pour les stocks de thons tropicaux.

Au cours de la discussion, les membres posent des questions relatives à l'étendue du cadre de la MSE et à la possibilité de gérer de multiples stocks ou espèces simultanément. Les participants échangent aussi sur les récentes augmentations de captures et sur la manière dont les cadres de gestion devraient apporter une réponse aux variations naturelles de l'abondance d'un stock.

3. Processus de consultation avant les réunions annuelles des ORGP – exemple de l'ICCAT

M. Stijn Billiet (Unité B2 de la DG MARE) explique l'approche de la Commission européenne pour ce qui est de la consultation avec les parties prenantes avant les réunions annuelles des ORGP.

L'Unité B2 de la DG MARE coordonne la participation de l'UE au sein de 17 organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) et cherche à recueillir les contributions des parties prenantes avant de préparer la négociation des mandats avec le Conseil et le PE. La Commission souligne qu'il lui est précieux de recevoir les avis des Conseils consultatifs à un stade précoce du processus, pour pouvoir les prendre en considération et les introduire dans ses arguments techniques avant de clore les mandats politiques.

M. Billiet explique que la DG MARE pourrait organiser des réunions de parties prenantes de plus vaste envergure que celles du LDAC, ouvertes aux parties intéressées, de sorte à assurer la transparence et à recueillir des contributions supplémentaires.

Lors du temps réservé au débat, plusieurs membres expriment leurs inquiétudes au sujet de cette proposition. Ils insistent sur le fait que les Conseils consultatifs ont justement été créés pour transmettre la contribution des parties prenantes et que leur rôle devrait rester au cœur du processus de consultation.

Les membres soulignent la nécessité de veiller à une participation significative des parties prenantes dans les processus décisionnels des ORGP et ils appellent à un dialogue renforcé entre la DG MARE et les Conseils consultatifs.



Une proposition est soumise pour consolider la coordination entre les Conseils consultatifs à travers la création d'un éventuel groupe de réflexion Inter-CC qui travaillerait sur certaines questions horizontales et un avis conjoint concernant les ORGP comme l'ICCAT.

4. CTOI – Conclusions de la 29^{ème} session annuelle (La Réunion, avril 2025).

Le chef des négociations de la DG MARE, M. Marco Valletta, présente les conclusions de la 29^{ème} session annuelle de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI). M. Valletta est secondé par sa collègue Jessica Demblon.

Dans l'ensemble, la réunion a été considérée comme l'une des plus positives de ces dernières années.

Parmi les principales conclusions de la 29^{ème} rencontre annuelle de la CTOI, on trouve :

- Adoption de 14 résolutions.
- Accord sur les limites de capture et allocation du listao (SKJ) dans le cadre d'une procédure de gestion.
- Obtention par l'UE d'environ 20 % de l'allocation du TAC pour le SKJ.
- Reconduite des limites de capture pour le thon obèse (BET), dont une augmentation de 15 % du TAC.
- Adoption de mesures relatives à la conservation des requins, et notamment des interdictions de retenue pour le requin-taube bleu sous certaines conditions.
- Création d'un nouveau cadre régional pour les transbordements, visant à améliorer la transparence et la surveillance.

Les membres du GT1 du LDAC félicitent l'UE pour le travail réalisé et accueillent positivement les progrès faits à la CTOI. Cela dit, ils observent que d'importants enjeux sont toujours là concernant les systèmes de surveillance et la conformité, ainsi que le *level playing field* entre les opérateurs de navires non-communautaires. Les participants soulignent l'importance de veiller à ce que toutes les CPC respectent les mesures existantes et contribuent de manière équitable aux efforts de conservation.

5. Travail inter-ORGP sur la conservation et la gestion des requins

Les membres abordent la continuité du travail sur le développement d'une approche inter-ORGP pour la conservation des requins, emmené par le Dr. Iris Ziegler (qui représente Seas at Risk).



Cette initiative vise à identifier les espèces de requins les plus touchées par les pêcheries thonières, à améliorer les connaissances scientifiques relatives aux captures accessoires et aux taux de mortalité, et à explorer les mesures de gestion et de conservation horizontales qui pourraient être appliquées dans toutes les ORGP thonières.

Les membres reconnaissent la valeur de la continuité de ce travail mais ne manquent pas de souligner l'importance de prendre en considération les réalités opérationnelles et les spécificités des pêcheries, et de veiller à disposer de données scientifiques adéquates.

La Présidente suggère de laisser aux membres un mois pour apporter leurs contributions écrites et leurs commentaires avant de décider des prochaines étapes du développement de cette initiative.

6. Clôture de la réunion.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la Présidente remercie les participants pour leurs contributions constructives, les interprètes pour leur précieux travail et le Secrétariat pour l'organisation de la réunion et la préparation des ordres du jour et autres documents de travail. La séance est levée à 13h00.

RÉSUMÉ DES ACTIONS CONVENUES

1. Coordination Inter-CC pour l'ICCAT

Au-delà du dialogue actuel entre les Président.e.s, Vice-président.e.s et Secrétaires, la Présidente et le Vice-Président du GT1 proposent d'envisager la création d'un Groupe de réflexion Inter-CC composé de membres des 4 Conseils consultatifs intéressés, dans un objectif de coordination et de possible rédaction d'un avis conjoint sur les questions horizontales qui touchent l'ICCAT en 2026. Le Secrétariat du LDAC travaillera avec la Présidente et le Vice-Président du GT1 pour développer une proposition écrite à diffuser auprès des Président.e.s, des Vice-président.e.s et des Secrétaires des 4 Conseils consultatifs afin d'évaluer la viabilité de ce projet et convenir de la voie à suivre.

2. Préparation d'un avis sur les ORGP (WCPFC)

Le Secrétariat du LDAC diffusera un projet d'avis parmi les membres pour qu'ils envoient leurs commentaires, de sorte à pouvoir soumettre ce projet au Comité exécutif pour approbation.



3. Travail inter-ORGP sur la conservation et la gestion des requins

Le Secrétariat fera passer un appel à intérêts auprès des membres du GT1 et du GT2, incluant la proposition présentée au cours de la réunion. Les membres disposeront d'un mois pour apporter leur contribution avant que les étapes à suivre puissent être établies.

FIN

VERSION PROVISOIRE - CONFIDENTIEL

ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

1. Anne-France Mattlet. Europêche Tuna Group.
2. Ignacio Fresco. OCEANA.
3. Iván López. AGARBA/CEPESCA
4. Julio Morón. OPAGAC
5. Vanya Vulperhorst. OCEANA
6. Julien Daudu. EJF
7. Anertz Muniategui. ANABAC
8. Ángela Cortina. Opnapa / OPP3
9. Francisco Fernández. OPROMAR
10. Rob Banning. PFA
11. Béatrice Gorez. CFFA-CAPE
12. Javier Garat. CEPESCA
13. Xavier Leduc. UAPF
14. Luis Vicente. ADAPI
15. Raúl García. WWF
16. Juan Manuel Trujillo / Andrea Albertazzi. ETF
17. Juana Parada. ORPAGU
18. Emil Remisz. High Seas FPO
19. Edelmiro Ulloa. Acemix / Agarba
20. Sergio López. OPP Burela

- 21. Juana Parada. ORPAGU
- 22. Michel Goujon. ORTHONGEL
- 23. Daniel Voces. EUROPÊCHE

OBSERVATEURS

- 24. Gorka Merino. AZTI (en ligne)
- 25. Marco Valletta (DG MARE, CTOI)
- 26. Jessica Demblon (DG MARE, CTOI)
- 26. Stijn BILLIET (DG MARE, Chef d'Unité B2 - ORGP)
- 27. Yago Rosado. OCEANA

SECRÉTARIAT DU LDAC

- 28. Alexandre Rodríguez. LDAC
- 29. Manuela Iglesias. LDAC
- 30. Marta de Lucas. LDAC (en ligne)